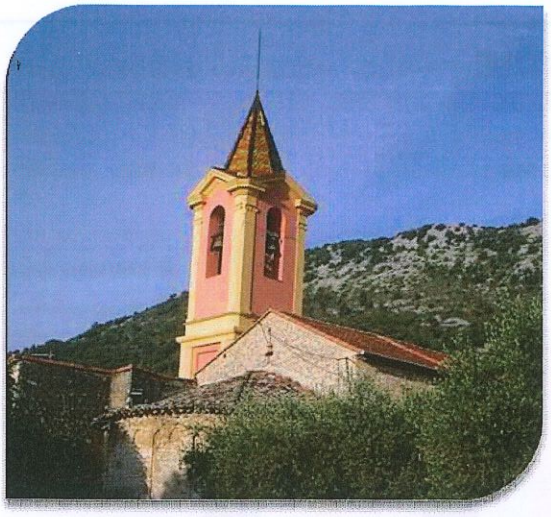

CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

LOU PITCHOUN MADONENC

Mai 2022

LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

N° 110

FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur la commune sont en cours. Une réunion publique sera programmée dès que possible.

Route de Rémaurian

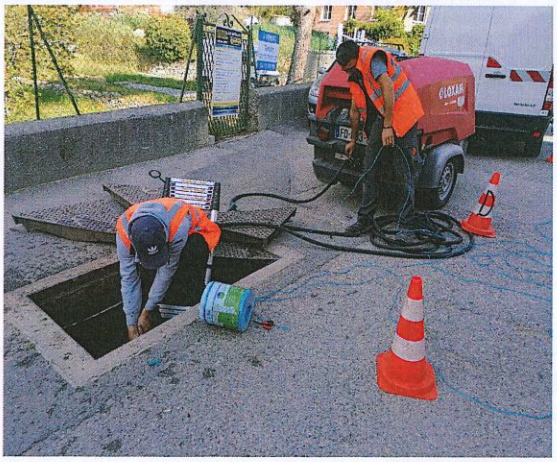

Place de la Madone

Place de la Madone

BUDGET COMMUNAL

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 932 890 €

En investissement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 1 580 470 €

BUDGET CCAS

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 6 900 €

IMPÔTS LOCAUX

Les élus de la majorité ont voté un taux sur le **foncier bâti identique à l'an passé de 22,26%.** Le taux de la taxe du foncier non bâti reste **également inchangé à 16,60%.**

CA et BP - Commune

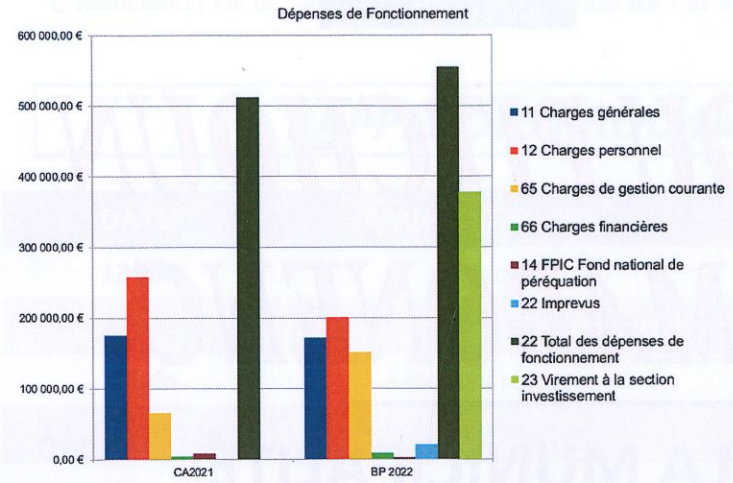

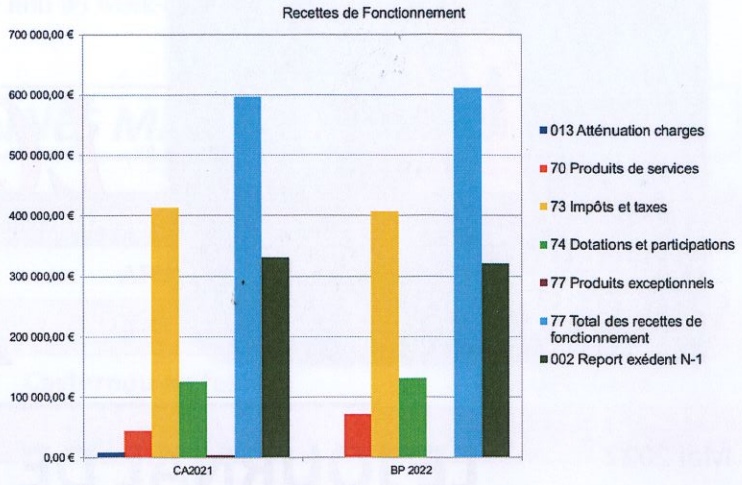

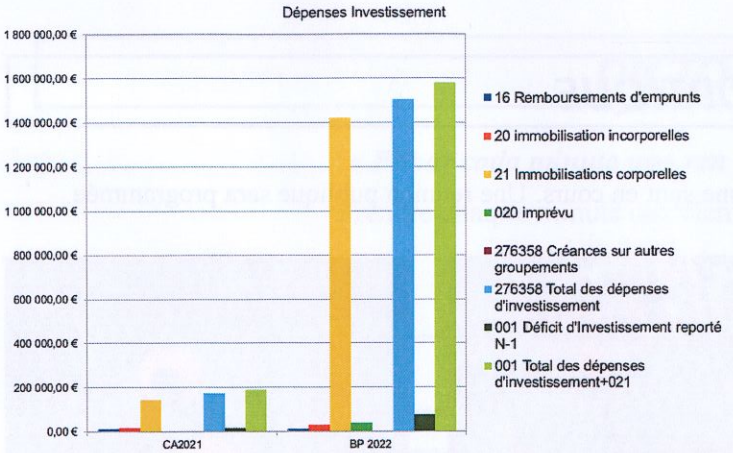

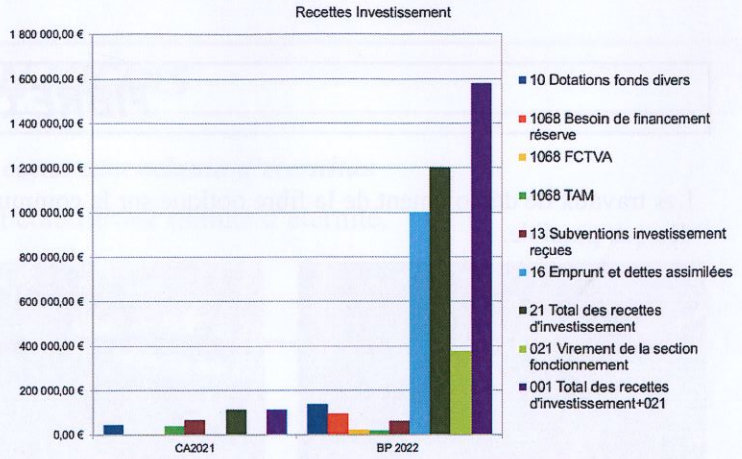

CA - Assainissement

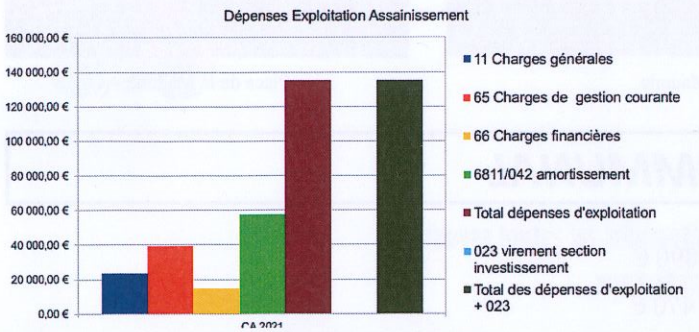

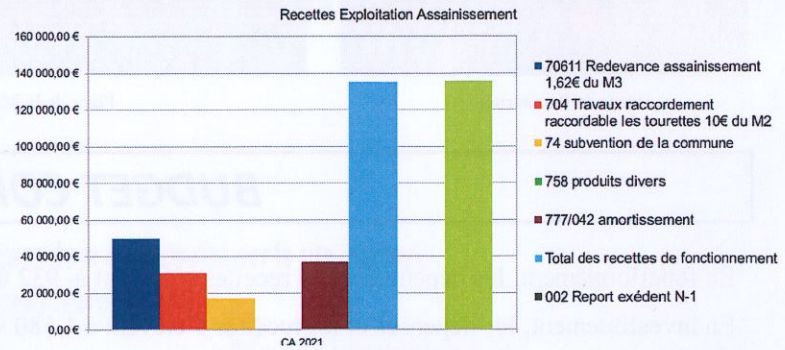

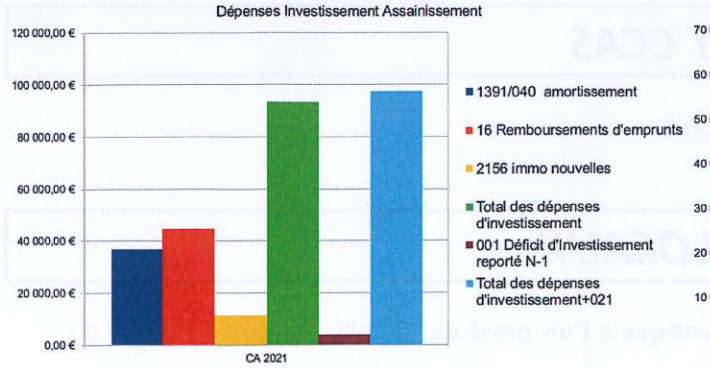

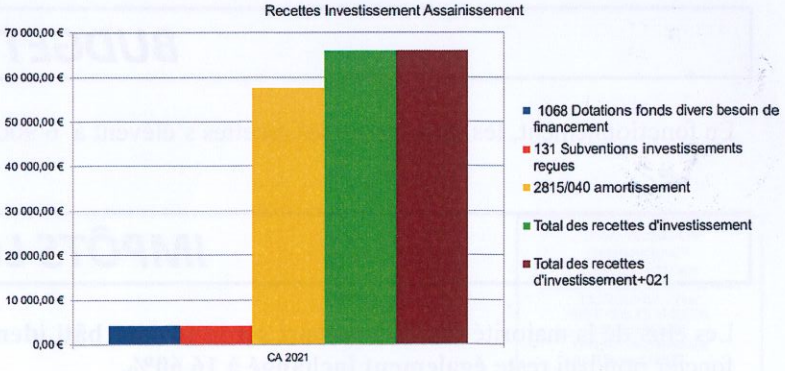

TRANSPORT EN COMMUN

L'agence mobile Lignes d'Azur tiendra une permanence le mercredi 18 mai 2022 de 9h à 12h, place de la Madone.

- information sur le réseau ;
- création de carte ;
- rechargement d'abonnement ;
- vente de titre.

DEBROUSSAILLEMENT

Toutes les années plusieurs milliers d'hectares de forêts et d'espaces naturels sont détruits par les incendies. Cette année, la sécheresse actuelle aggrave la situation. Dans ce contexte, les obligations légales de débroussaillement représentent un élément essentiel de la politique de défense contre les incendies et pour prevenir les dommages aux personnes, aux biens et à notre environnement.

Le débroussaillement autour des habitations, le long des routes d'accès est un outil majeur de cette prévention. Il est précisé, que tout contrevenant s'expose à une amende de 135 € renouvelable et suite à une mise en demeure restée sans effet, de 30 €/m2 non débroussaillé (art L 135-2 et L 163-5 du code forestier), ainsi que de poursuites judiciaires.

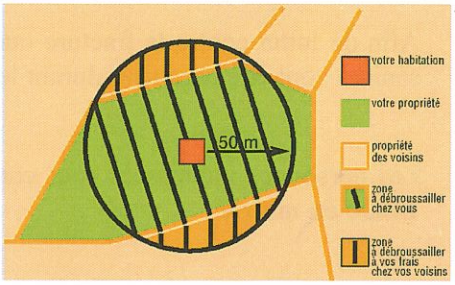

Conformément aux dernières orientations fixées par le Préfet, des contrôles de la réalisation des obligations légales de débroussaillement vont être menés par des agents assermentés de l'Office National des Forêts. En cas de non-conformité, des verbalisations pourront être dressées à l'encontre des contrevenants.

La Métropole Nice Côte d'Azur propose une aide à l'achat d'un broyeur allant jusqu'à 200 €.

EAU POTABLE

Depuis le 1er janvier 2022, le service de l'eau potable est assuré par la Régie Eau d'Azur.

L'année 2022 est une année de transition entre la SAUR et Eau d 'Azur. De la sorte, en accord avec la commune, la Métropole a décidé de « lisser » les paiements. Les foyers vont recevoir au mois de juin une facture correspondant à l'abonnement annuel et en décembre une facture représentant la consommation relevée en septembre.

Un courrier va être envoyé à toutes les familles pour présenter les divers services proposés par la Régie Eau d'Azur (mensualisation, prélèvement, …)

BOITE A LETTRE ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

A l'initiative de l'association des parents d'élèves, une boîte à lettre APE a été installée à l'école. Elle a été très joliement décorée par notre talentueuse artiste peintre locale Claire VALENTI.

CENTRE DE LOISIRS

A la grande satisfaction des petits et de leurs parents, le centre de loisirs de Châteauneuf-Villevieille, géré par le SIVOM, a ouvert ses portes à compter du 11 avril.

Le pic de fréquentation a atteint 26 enfants, ce qui prouve que ce nouveau service répond à un réel besoin.

COURS INFORMATIQUE SENIOR

Afin de lutter contre la fracture numérique, des cours gratuits d'informatique à destination des séniors vont être organisés durant les mois de mai, juin et juillet.

Les personnes intéressées sont conviées à une réunion d'information **le mercredi 11 mai à 14h30 en mairie.**

BORNE ELECTRIQUE

Les travaux d'implantation d'une double borne électrique « prise de Nice » sont en cours.

ENCOMBRANTS

La Métropole Nice Côte d'Azur et la commune se sont données comme objectif d'améliorer la collecte des ordures ménagères et des encombrants.

Dans ce contexte, les abords des conteneurs sont régulièrement nettoyés et les bacs désinfectés. Afin de respecter notre environnement et le voisinage, il convient de respecter le travail des services métropolitains et de développer des gestes citoyens.

Afin d'optimiser le service, les personnes désirant se débarrasser d'encombrants peuvent les déposer le dimanche en fin d'après-midi auprès des conteneurs à ordures ménagères après avoir préalablement téléphoné gratuitement au **3906 - Allô Mairies.**

De plus, toutes les déchetteries métropolitaines sont accessibles aux Madonencs, les plus proches étant celles de Levens et de la Trinité.

Pour l'obtention d'un badge d'accès, les particuliers doivent présenter une facture EDF ou le dernier avis de taxe d'habitation complète, une carte d'identité au même nom que la facture ou l'avis de taxe d'habitation et la carte grise du véhicule. Ce badge donne droit à 2 tonnes par an gratuit. Au delà une facturation sera effectuée. Les apports de déchets verts ne sont pas comptabilisés comme des encombrants.

On précise que les dépôts effectués en dehors de ces directives sont considérés comme "dépôts sauvages" et passibles d'une amende.

CENTRE DE SOIN FAUNE SAUVAGE

Le centre de soin de la faune sauvage des Alpes-Maritimes est ouvert.

En cas de découverte d'un animal sauvage blessé ou en détresse, il convient de contacter l'équipe du centre au 04.89.64.00.25, disponible 7j/7 de 8h à 20h.

On précise qu'il convient d'attendre les consignes du centre avant de prendre en charge et de déplacer l'animal.

RECRUTEMENT DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Les personnes souhaitant faire partie du Service Départemental d'Incendie et de Secours en qualité de sapeur pompier volontaire pour l'année 2023 sont priées de prendre contact avec le Lieutenant Thierry FERRARI, chef du Centre de Secours de Châteauneuf-Villevieille au plus tard **le 30 septembre 2022** au 06.84.77.39.29.

COUPE DE FRANCE - OGC Nice – FC Nantes

A l'occasion de la finale de la coupe de France OGC Nice – FC Nantes qui se jouera **le 7 mai**, l'épicerie l'Essentiel organise la retransmission du match à la salle du Troubadour. A cette occasion, il est proposé un menu niçois à 13 € pour les adultes et 8.50 € pour les enfants.
Réservation obligatoire au 09.86.46.06.28.

TEMPÊTE ALEX - Concert de solidarité

En octobre 2020, un épisode méditerranéen sans précédent , véritable bombe météorologique a dévasté les vallées, Tinée, Vésubie et Roya. Immédiatement des benévoles se sont mobilisés pour porter secours et assistance aux habitants et aux communes durement éprouvés. Aujourd'hui il reste encore beaucoup à faire. L'association « Tous unis pour nos vallées » en partenariat avec Testa Gamba et la municipalité, organise un spectacle d'hypnose présenté par Michel KAPLAN **le 3 juin à 20h45** à la salle du Troubadour. Les fonds récoltés seront reversés afin d'aider au financement d'un projet communal. L'épicerie l'Essentiel assurera la restauration sur place à partir de 19h.
Prix de la place 13€. Réservation sur le lien suivant : https://my.weezevent.com/show-dhypnose. Plus de renseignements au 06.01.73.11.24.

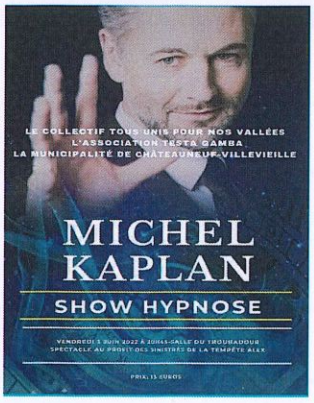

CERCLE DU PROGRES

Le cercle du progrès organise un repas avec animation **le dimanche 15 mai** à partir de 12h à la Ginguette du Paillon à Contes. Kir, salade niçoise, assiette de charcuterie, daube, gratin dauphinois, tarte aux pomme ou glace et café. Adhérents 20€. Non adhérents 37€. Enfant moins de 10 ans gratuit. Réservation au 06.08.43.79.44 ou 06.62.52.41.43 (heures bureau).

WEEK-END JEUX DE BALLON

L'association vie de village et de partage organise **les 7 et 8 mai** un week-end jeux de ballon sur le stade de 9h à 18h.

RAPPEL DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
13 mai	Loto	**APE**	Salle du Troubadour
22 mai	Brocante	**APE**	École
5 juin	Fête des ruines	**Casternou en festa**	Site des ruines
10, 11 et 12 juin	Festival de théâtre	**Testa Gamba**	Salle du Troubadour

DICTON NIÇOIS

« Pilhar cada minuta que ven coma una minuta d'éternita»

Prendre chaque minute qui vient comme une minute d'éternité.

Alain Pelhon (poète de Coaraze)

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Léo SALES né le 17.03.2022

Kalycia RAMONDOU née le 23.04.2022

Sincères félicitations aux parents !

Décès

Jean-Charles MARI décédé le 30.03.2022

Georges FRANCH GUERRA décédé le 11.04.2022

Nos sincères condoléances aux proches éprouvés par ces disparitions.

Retrouvez toutes les informations de la municipalité sur le site internet

www.chateauneufvillevieille.fr

"LOU PICHOUN MADONENC"
Périodique édité par:
la Mairie de Châteauneuf-Villevieille
18, avenue de la Tour
06390 CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE
Directeur de publication
Edmond MARI

Dépôt légal à parution